PUBLICATION DES COMPTES
Comptes consolidés au 30 juin 2018

AL BARID BANK البريد بنك

Comptes consolidés au 30 juin 2018

Al Barid Bank a publié pour la première fois des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards), avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2016, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière » et en appliquant le référentiel complet de l'IASB ainsi que les interprétations IFRIC.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, Al Barid Bank utilise les modèles des états financiers consolidés (Bilan, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) tels qu'ils figurent sur le Plan Comptable des Etablissements de crédit de Bank Al Maghrib.

Normes comptables appliquées

1. Périmètre de consolidation

Les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée détaillent les méthodes de consolidation selon le type de contrôle exercé.
Al Barid Bank détient 100% des droits de vote de Barid Cash, société spécialisée dans les transferts nationaux et internationaux.

Option retenue

Al Barid Bank consolide Barid Cash selon la méthode de l'intégration globale.
A ce titre, toutes les transactions avec Barid Cash ainsi que les résultats de cessions internes sont éliminées.

2. Bases d'évaluation et recours à des estimations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils ont été préparés en effectuant les meilleures estimations possibles et en retenant certaines hypothèses qui affectent les montants figurant au bilan et au compte de résultat. Les montants effectifs ultérieurs peuvent s'avérer différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les principaux éléments concernés sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif.
- Les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles.
- Les évaluations opérées au titre du risque de crédit.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.

3. Immobilisations corporelles

La norme IAS 16 définit une immobilisation corporelle comme un actif détenu durablement pour produire des biens et services, pour être loué ou utilisé à des fins administratives.

La norme permet l'évaluation des immobilisations corporelles selon l'une des deux modèles :

Modèle du coût : Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Modèle de la réévaluation : Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

- Le coût comprend les frais directement rattachables à l'acquisition et les charges d'intérêts liées au financement de l'immobilisation.
  Le modèle de la réévaluation consiste à évaluer l'actif à la juste valeur qui correspond, le plus souvent, à une valeur de marché.
- Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité qui correspond à la durée d'utilisation effective.
- Le montant à amortir est égal au coût d'acquisition diminué de la valeur résiduelle du bien, c'est-à-dire le prix de vente en l'état à la fin de sa période d'utilisation.
- La norme définit une approche par composants qui consiste à décomposer une immobilisation corporelle selon ses constituants les plus significatifs.
  Chaque composant est alors comptabilisé séparément et amorti selon sa durée d'utilité propre.

Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.
Le montant amorti n'est pas diminué de la valeur résiduelle car les immobilisations sont conservées jusqu'à la fin de leur durée de vie.
Les durées d'amortissements utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité sauf pour les agences mobiles.

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobiles	5 ans	10 ans
Guichets automatiques bancaires	10 ans	10 ans

Al Barid Bank adopte l'approche par composant au niveau de ses agences bancaires.

Les principaux composants sont ventilés et amortis selon les quotes-parts et durées d'utilité suivantes :

Catégorie	Quote-part	Durée d'utilité
Gros œuvre	52%	50 ans
Menuiserie extérieure	11%	20 ans
Revêtement souple	14%	10 ans
Plomberie et climatisation	7%	15 ans
Electricité et pré-câblage	8%	20 ans
Autres installations techniques	8%	10 ans

4. Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif identifiable, non monétaire, sans substance physique qui a pour but de produire des biens et services. Les actifs incorporels correspondant à des immobilisations en non-valeurs sont exclus de cette définition.

- La norme permet l'évaluation des immobilisations corporelles selon l'un des deux modèles : modèle du coût ou modèle de la réévaluation, lorsqu'il existe un marché actif.
- Une immobilisation incorporelle ayant une durée de vie déterminée est amortie sur sa durée d'utilité.
  Une immobilisation ayant une durée de vie indéterminée doit faire l'objet d'un test de dépréciation, au minimum, à la clôture de chaque exercice.

Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.
Les durées d'amortissements utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité.

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Brevets et licences	5 ans	5 ans
Logiciels	5 ans	5 ans

Les actifs en non-valeurs identifiés sont éliminés.

5. Instruments financiers - Première application de la norme IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments Financiers » remplace la norme IAS 39 relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers. Celle-ci apporte des changements majeurs aux règles de classification et de dépréciation des actifs financiers. Les dispositions de cette nouvelle norme sont applicables à partir du 01/01/2018.

La norme IFRS 9 introduit notamment :

- de nouveaux critères pour le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- un modèle de dépréciation unique applicable aux créances et aux titres, fondé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes subies.

Classement

Alors que la précédente norme (IAS 39) conduisait à classer les actifs financiers principalement suivant le modèle de gestion, IFRS 9 énonce que le classement et l'évaluation de ces actifs dépendent à la fois du modèle de gestion (collecte, collecte et vente, vente) et des caractéristiques contractuelles des instruments dont principalement la nature des flux de trésorerie.

Le modèle de la collecte se caractérise par la seule perception des revenus des actifs financiers.
Le modèle de la collecte et vente se caractérise par la perception des revenus des actifs financiers et la revente de ces actifs.
Le modèle de la vente concerne les modèles autres.

Il importe alors d'examiner si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts ou non : un test **SPPI** (Solely Payments of Principal and Interests) est alors requis.

Le croisement du test SPPI avec l'une des trois variantes du modèle de gestion permet de classer et d'évaluer les actifs financiers dans l'une des trois catégories, selon le schéma suivant :

- Actifs au Coût amorti = Test SPPI satisfaisant et modèle de collecte ;
- Actifs à la juste valeur par les capitaux propres recyclables (ou JV-OCI*) = Test SPPI satisfaisant et modèle de collecte et vente ;
- Actifs à la juste valeur par résultat (JVR) = Test SPPI non satisfaisant et/ou modèle de vente.

*(OCI : Other comprehensive income).

La norme offre deux options :

- Tout actif financier peut être classé dans la catégorie JVR, même si ses caractéristiques correspondent aux critères de l'une des deux premières catégories (coût amorti ou JV-OCI) ;
- Les instruments de capitaux propres (actions), caractérisés par des flux financiers ne répondant pas aux critères du test SPPI, peuvent être classés dans la catégorie juste valeur par capitaux propres non-recyclables. Les gains et pertes constatées en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat.

Evaluation

A l'entrée, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire à leur valeur de marché ; s'y ajoutent les frais de transaction sauf lorsque l'actif est évalué à la JVR.

Ultérieurement, le coût amorti d'un actif est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif à sa valeur brute comptable, sauf pour les actifs dépréciés.

Les variations de valeur des actifs évalués en JV-OCI sont comptabilisées dans les capitaux propres.
Les variations de valeur des actifs évalués en JVR sont comptabilisées dans le résultat net.

Options retenues

L'ensemble du portefeuille a été soumis aux conditions énoncées par la norme.
Une attention particulière a été apportée aux options et clauses contractuelles des instruments de dettes.
Les portefeuilles de la norme IAS 39 ont été reclassés comme suit :

IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs à la juste valeur par résultat (JVR) OPCVM (Reclassement à partir des Actifs disponibles à la vente - AFS)
Actifs disponibles à la vente Instruments de dettes	Actifs à la juste valeur par les capitaux propres (JV-OCI) Instruments de dettes
Prêts et créances Placements détenus jusqu'à l'échéance	Actifs au coût amorti

Dépréciation

Au modèle de dépréciation de l'IAS 39, basée sur les pertes avérées ou subies, la norme IFRS 9 substitue un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues ou ECL (Expected Credit Losses).

Les pertes attendues sont calculées uniformément selon la formule suivante :

ECL = PD x LGD x EAD

Où **EAD = Engagement bilan + Engagement hors bilan x CCF**

Les paramètres sont :

- PD (Probability of Default) est la probabilité de défaut,
- LGD (Loss Given Default) est le taux de perte,
- EAD (Exposure At Default) est le montant de l'exposition en cas de défaut,
- CCF (Credit conversion factor) est le taux de transformation des engagements hors bilan en tirage bilan.

Le modèle de dépréciation s'articule en 3 phases (ou Buckets) suivant l'aggravation du risque crédit.

En phase 1 (Bucket 1), la norme instaure une dépréciation calculée sur les actifs financiers dès leur comptabilisation initiale. Ces créances saines entrent dans le périmètre de provisionnement du risque client alors que jusqu'à présent, seules étaient appréhendées les créances ayant fait l'objet d'une "indication objective de dépréciation" (IAS 39).

La provision, calculée sur les pertes attendues à 12 mois, est reconduite si, au cours de l'année, aucun événement ou signe de détérioration de la situation de l'emprunteur n'est constaté.

En phase 2 (Bucket 2), dès qu'un "accroissement significatif du risque de crédit" est constaté, la dépréciation est calculée sur la durée de vie de l'actif financier.

En phase 3 (Bucket 3), si le risque de crédit d'un actif financier augmente au point qu'il est considéré comme douteux, la dépréciation est calculée sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier

La norme ne mentionne aucune méthode pouvant servir à caractériser un accroissement significatif du risque de crédit. Elle énumère cependant un certain nombre de facteurs, qualitatifs ou quantitatifs, pouvant être pris en considération.

Options retenues

Prêts accordés

Le classement des crédits ainsi que la notion de dégradation significative reposent sur le critère des impayés, selon le schéma suivant :

- les crédits sans impayés sont logés dans le bucket 1 ;
- les crédits avec 1, 2 et 3 impayés sont classés dans le bucket 2 ;
- les crédits sont classés à partir du 4ème impayé dans le bucket 3.

Une **LGD** forfaitaire normative de **45%** est retenue pour le calcul des pertes attendues (ECL) relatives aux prêts accordés, dans l'attente de l'enrichissement de l'historique des données de récupérations.

Titres

Le niveau de la probabilité de défaut est corrélé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique la qualité de la contrepartie ou à une notation interne, calculée selon un modèle ad hoc lorsque les états financiers de l'émetteur sont disponibles.

Un mapping est établi entre le niveau des notes attribuées et la probabilité de défaut, le niveau le plus élevé étant celui des titres dotés d'une notation souveraine qui reçoivent une probabilité de défaut nulle.

A l'exception des titres souverains ou des titres dotés de la garantie de l'Etat, auxquels sont attribués des LGD respectives de 0% et 3%, les autres titres reçoivent une LGD forfaitaire de 45% pour le calcul des ECL.

Al Barid Bank a appliqué la nouvelle norme IFRS 9 au 1er janvier 2018 : l'impact sur les capitaux propres consolidés du groupe au 31/12/2017 est de - 34.6 MDH. L'impact de la norme IFRS 9 sur le résultat consolidé au 30 juin 2018 est de - 5.3 MDH.

6. Avantages au personnel

La norme IAS 19 distingue quatre types d'avantages au personnel :

Les avantages à court terme

Ils comprennent les salaires, les primes, les bonus, les congés annuels, la prévoyance.
Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les avantages à long terme

Ils comprennent les primes liées à l'ancienneté, les indemnités de fin de carrière (ou de départ à la retraite), la couverture médicale postérieure à l'emploi des retraités et de leur famille, la garantie décès-invalidité. Leur calcul fait l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les indemnités de fin de contrat de travail

Ils sont versés lors de la résiliation du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou suite à la décision des membres du personnel de partir volontairement. Les indemnités exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils sont constitués principalement par les pensions de retraite.
La norme distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.
Dans un régime à cotisations définies, l'entité verse des cotisations à une caisse de retraite et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la caisse n'a pas les moyens suffisants pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus.
Ce régime ne génère aucun engagement pour l'entité et ne fait l'objet d'aucune provision.

Dans un régime à prestations définies, l'entité est engagée sur un niveau de prestations résultant d'une clause de la convention collective - ou du statut du personnel - mais également d'une obligation implicite due aux usages.
Ce régime génère un engagement à la charge de l'entité et doit faire l'objet d'une évaluation actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Options retenues

Les pensions de retraite sont servies par une caisse de retraite externe selon un schéma de régime à cotisations définies.

7. Provisions pour risques

La norme IAS 37 soumet la constitution d'une provision pour risques aux conditions suivantes :

- Une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- Une sortie de trésorerie probable pour éteindre cette obligation.
- Une correcte estimation pour couvrir l'obligation identifiée et son ajustement à chaque clôture d'exercice.

Les provisions doivent faire l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance n'est pas à court terme et que l'effet est significatif.

Options retenues

Les provisions pour risques, non éligibles aux critères de la norme, sont annulées.

8. Impôts sur les bénéfices

La norme IAS 12 traite de la comptabilisation de l'impôt exigible et de l'impôt différé actif et passif.

- L'impôt exigible est le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice courant.
- L'impôt différé correspond au flux d'impôt futur né des différences temporelles entre valeur comptable et base fiscale d'éléments du bilan, suivant l'approche bilancielle.
  L'impôt différé actif est un montant déductible postérieurement ; sa comptabilisation est conditionnée par l'existence de bénéfices imposables suffisants pour l'absorber.
  L'impôt différé passif est un montant imposable au cours des exercices futurs.
- Le montant de l'impôt différé est ajusté à chaque changement de taux ou de règles fiscales, selon la méthode du report variable.

BILAN IFRS

En milliers de DH

ACTIF IFRS		30/06/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux	Note 1	2 941 682	2 533 666
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 2	2 748 797	2 603 700
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		2 388 481	2 603 700
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		360 316	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3	10 660 198	9 415 963
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		10 660 198	9 415 963
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	Note 4	2 596 683	2 661 458
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 5	29 304 211	28 451 729
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 6	4 318 385	3 625 143
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôts exigibles	Note 7	180 971	326 956
Actifs d'impôts différés	Note 7	146 709	171 657
Comptes de régularisation et autres actifs	Note 8	1 741 241	1 513 795
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	Note 9	304 204	292 087
Immobilisations incorporelles	Note 9	577 153	573 111
Ecarts d'acquisition			
TOTAL ACTIF		**55 520 234**	**52 169 265**

BILAN IFRS

En milliers de DH

PASSIF IFRS		30/06/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créances émis			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Note 5	620 045	197 695
Dettes envers la clientèle	Note 6	50 612 519	47 877 498
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants	Note 7	61 550	109 757
Passifs d'impôts différés	Note 7	196 035	155 824
Comptes de régularisation et autres passifs	Note 8	941 450	937 592
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions pour risques et charges	Note 10	353 130	372 816
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées	Note 11	615 032	602 668
Capitaux propres		2 120 473	1 915 415
Capital et réserves liées		1 023 600	1 016 993
Réserves consolidées		781 467	715 074
Part du Groupe		*781 467*	*715 074*
Part des minoritaires			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		193 312	49 366
Résultat de l'exercice		122 094	133 983
Part du Groupe		*122 094*	*133 983*
Part des minoritaires			
TOTAL PASSIF		**55 520 234**	**52 169 265**

COMPTE DE RESULTAT IFRS

En milliers de DH

		30/06/2018	-
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		674 465	
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		260 951	
Marge d'intérêts	Note 1	**413 514**	
Commissions perçues		356 295	
Commissions servies		19 035	
Marge sur commissions	Note 2	**337 260**	
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	Note 3	110 320	
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		105 083	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		5 238	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 4	6 527	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		6 527	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produits des autres activités	Note 5	19 707	
Charges des autres activités	Note 5	39 906	
Produit net Bancaire		**847 422**	
Charges générales d'exploitation	Note 6	652 468	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations		28 125	
Résultat brut d'exploitation		**166 829**	
Coût du risque	Note 7	17 760	
Résultat d'exploitation		**184 590**	
Quote-part dans le résultat net des entreprises associéeset des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	Note 8		
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôts		**184 590**	
Impôts sur les bénéfices	Note 9	62 495	
Résultat net		**122 094**	
Résultat hors groupe			
Résultat net part du groupe		**122 094**	

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Résultat net	**122 094**	**133 983**
Eléments recyclables en résultat net	**143 946**	**49 366**
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	143 946	49 366
Réévaluation des instruments dérives de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés		
Eléments non recyclables en résultat net		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**143 946**	**49 366**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	**266 040**	**183 349**
Dont part du groupe	*266 040*	*183 349*
Dont part des minoritaires		

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2018

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017	**976 771**	**40 222**		**849 056**	**49 366**	**1 915 415**		**1 915 415**
Impact des changements de méthodes comptables liés à la norme IFRS 9				-34 609				
Capitaux propres au 1er janvier 2018 corrigés	**976 771**	**40 222**		**814 447**	**49 366**	**1 880 806**		**1 880 806**
Opérations sur capital		6 607		-6 607				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-26 373		-26 373		-26 373
Résultat de l'exercice				**122 094**		**122 094**		**122 094**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat								
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat					143 946			143 946
Gains ou pertes latents ou différés					**143 946**			**143 946**
Variation de périmètre								
Capitaux propres clôture au 30 juin 2018	**976 771**	**46 829**		**903 561**	**193 312**	**2 120 473**		**2 120 473**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Résultat avant impôts	**184 590**	**257 607**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	28 125	63 006
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	(17 760)	19 206
+/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette (gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette (gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	(1 501)	(3 681)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**8 864**	**68 531**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	(607 030)	(2 453 213)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 998 570	2 863 706
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1 172 548)	103 148
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(124 866)	(33 032)
- Impôts versés	(62 945)	(123 624)
Diminution (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**(288 818)**	**356 984**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**(95 364)**	**683 122**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	64 775	(996 975)
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(44 283)	(88 017)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**20 492**	**(1 084 992)**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(26 373)	
+/- Autres flux provenant des activités de financement	12 364	300 069
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	**(14 009)**	**300 069**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(88 881)**	**(101 801)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**3 100 627**	**3 202 428**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 533 666	2 448 761
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	566 961	753 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**3 011 746**	**3 100 627**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 941 682	2 533 666
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	70 064	566 961
Variation de la trésorerie nette	**(88 881)**	**(101 801)**

NOTES DU BILAN

Note 1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAL

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse	**1 796 127**	**1 695 501**
Banques centrales	1 145 556	838 165
Trésor public		
Service des chèques postaux		
Banque centrale, trésor public, service des chèques postaux	**1 145 556**	**838 165**
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	**2 941 682**	**2 533 666**

Note 2 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

En milliers de DH

	30/06/2018			31/12/2017		
	Portefeuille de transactions	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total	Portefeuille de transactions	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS						
Titres de créance négociables						
Obligations						
Actions et autres titres à revenu variable	2 748 797		2 748 797	2 603 700		2 603 700
Opérations de pension						
Prêts						
Instruments dérivés						
Total des actifs financiers en valeur de marché par résultat	**2 748 797**		**2 748 797**	**2 603 700**		**2 603 700**

Note 3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2018			31/12/2017		
	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 129 958	113 036		5 706 545	58 698	
Obligations	3 060 645	117 989	(78 592)	2 279 777	20 016	(69 430)
Titres de créances négociables	1 469 536	75 819	(5 520)	1 074 458	(401)	
Actions et autres titres à revenu variable				355 124	46	
Titres de participation non consolidés	58			58		
Total des titres disponibles à la vente	**10 660 198**	**306 844**	**(84 112)**	**9 415 963**	**78 359**	**(69 430)**

VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

En milliers de DH

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Obligations	9 162		69 430 (*)
Titres de créances négociables	5 520		
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés			
Dépréciations au 30 juin 2018	**14 682**		**69 430**
Dépréciations au 1er janvier 2018	**11 700**		**69 430**

(*) Provision durable IAS 39 classée en Bucket 3.

Note 4 - TITRES AU COUT AMORTI

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Titres de créance négociables	**2 345 537**	**2 402 498**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	2 345 537	2 402 498
Autres titres de créance négociables		
Obligations	**251 147**	**258 960**
Obligations d'Etat	251 147	258 960
Autres obligations		
Total	**2 596 683**	**2 661 458**

VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales			
Autres titres de créance négociables			
Obligations d'Etat	23		
Autres obligations			
Dépréciations au 30 juin 2018	**23**		
Dépréciations au 1er janvier 2018	**26**		

Note 5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Comptes à vue	121 173	764 656
Prêts	29 079 604	27 687 073
Opérations de pension	103 434	
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation	**29 304 211**	**28 451 729**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation	**29 304 211**	**28 451 729**

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/2018	31/12/2017
Comptes à vue	154 543	147 688
Emprunts		50 006
Opérations de pension	465 502	
Total des dettes envers les établissements de crédit	**620 045**	**197 695**

Note 6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Comptes ordinaires débiteurs	41 067	28 617
Prêts consentis à la clientèle	4 231 627	3 776 989
Opérations de pension	274 906	
Opérations de location-financement		
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle (avant dépréciation)	**4 547 600**	**3 805 606**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(229 215)	(180 463)
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	**4 318 385**	**3 625 143**

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	30/06/2018	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	20 632 871	17 830 528
Comptes à terme	108 885	269 759
Comptes d'épargne	29 290 305	28 509 654
Bons de caisse	19 714	32 573
Opérations de pension	531 467	1 209 844
Autres comptes créditeurs	29 277	25 141
Total des dettes envers la clientèle	**50 612 519**	**47 877 498**

VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	23 600	83 084	122 222
Hors Bilan	309		
Dépréciations au 30 juin 2018	**23 909**	**83 084**	**122 222**
Dépréciations au 1er janvier 2018	**23 042**	**117 900**	**82 740**

Note 7 - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Impôts courants	180 971	326 956
Impôts différés	146 709	171 657
Actifs d'impôts courants et différés	**327 680**	**498 613**
Impôts courants	61 550	109 757
Impôts différés	196 035	155 824
Passifs d'impôts courants et différés	**257 585**	**265 581**

Note 8 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	538	550
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	123 121	108 573
Autres débiteurs et actifs divers	1 617 582	1 404 673
Total des comptes de régularisation et actifs divers	**1 741 241**	**1 513 795**
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres		
Charges à payer et produits constatés d'avance	241 473	206 950
Autres créditeurs et passifs divers	699 977	730 642
Total des comptes de régularisation et passifs divers	**941 450**	**937 592**

Note 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	30/06/2018			31/12/2017		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 664	(1 585)	1 080	2 664	(1 451)	1 213
Equipement, mobilier, installations	369 658	(259 099)	130 569	375 606	(244 864)	130 742
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	236 886	(64 350)	172 535	216 617	(56 485)	160 133
Total immobilisations corporelles	**629 208**	**(325 004)**	**304 204**	**594 887**	**(302 800)**	**292 087**
Logiciels informatiques acquis	65 109	(29 080)	36 030	55 061	(18 464)	36 598
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	541 123		541 123	536 514		536 514
dont fonds de commerce acquis	536 000		536 000	536 000		536 000
Total immobilisations incorporelles	**606 232**	**(29 080)**	**577 153**	**591 575**	**(18 464)**	**573 111**

Note 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2017	Dotations	Reprises	30/06/2018
Provisions pour litige	4 150	438	1 681	2 907
Provisions pour risques fiscaux				
Provisions pour restructurations				
Autres provisions pour risques et charges	368 666	36 601	55 043	350 224
Provisions pour risques et charges	**372 816**	**37 039**	**56 724**	**353 130**

Note 11 - DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Autres dettes représentées par un titre		
Titres de créances négociables		
Emprunts obligataires		
Emprunts subordonnés	**615 032**	**602 668**
à durée déterminée	615 032	602 668
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	**615 032**	**602 668**

Note 12 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

En milliers de DH

	30/06/2018	31/12/2017
Engagements de financement donnés	**132 945**	**134 941**
Etablissements de crédit		
Clientèle	98 558	104 926
Autres engagements en faveur de la clientèle	34 387	30 014
Engagements de financement reçus		
Etablissements de crédit		
Clientèle		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2018	31/12/2017
Engagements de garantie donnés	**2 069 591**	**2 146 263**
Etablissements de crédit	2 069 591	2 146 263
Clientèle		
Cautions administratives et fiscales		
Autres cautions		
Engagements de garantie reçus	**3 130 804**	**2 728 095**
Etablissements de crédit	39 967	29 530
Clientèle	3 090 837	2 698 565

Note 13 - PARTIES LIEES

En milliers de DH

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres		**13 463**
Comptes ordinaires		13 463
Prêts		
Titres		
Opérations de location financement		
Actifs divers		**29 926**
Total		**43 389**
Passif		
Dépôts		
Comptes ordinaires		
Autres emprunts		
Dettes représentées par un titre		
Passifs divers		**33 568**
Total		
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

ELEMENTS DE RESULTAT RELATIFS AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilées		
Commissions (produits)		
Commissions (charges)		31 510
Prestations de services fournies		4 226
Prestations de services reçues		120
Loyers reçus		
Autres		

NOTES DU COMPTE DE RESULATS

Note 1 - MARGE D'INTERETS

En milliers de DH

	30/06/2018			30/06/2017 (*)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**120 309**	**(249 201)**	**(128 892)**			
Comptes et prêts / emprunts	120 243	(193 446)	(73 203)			
Opérations de pensions	66	(55 755)	(55 688)			
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	**340 908**	**(11 735)**	**329 173**			
Comptes et prêts / emprunts	340 902	(6 329)	334 573			
Opérations de pensions	6	(5 407)	(5 400)			
Emprunts émis par le Groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transaction						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	**161 648**	**(14)**	**161 633**			
Actifs détenus jusqu'à échéance	**51 899**		**51 899**			
Total des produits et charges d'intérêt ou assimilés	**674 465**	**(260 951)**	**413 514**			

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 2 - COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2018			30/06/2017 (*)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**124 927**	**(7 772)**	**117 155**			
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	124 175		124 175			
Sur titres	753	(3 919)	(3 167)			
De change		(3 853)	(3 853)			
Sur autres instruments financiers						
Prestations de services bancaires et financiers	**231 367**	**(11 263)**	**220 104**			
Produits nets sur moyens de paiement	143 133		143 133			
Assurance						
Autres	88 234	(11 263)	76 971			
Produits nets de commissions	**356 295**	**(19 035)**	**337 260**			

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 3 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

En milliers de DH

	30/06/2018			30/06/2017 (*)		
	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	110 320		110 320			
Instruments financiers dérivés						
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
Total	**110 320**		**110 320**			

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 4 - GAINS NETS SUR ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2018	30/06/2017 (*)
Titres à revenu fixe	**6 527**	
Plus ou moins-value de cession	6 527	
Actions et autres titres à revenu variable		
Produits de dividendes		
Plus-values nettes de cession		
Total	**6 527**	

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En milliers de DH

	30/06/2018			30/06/2017 (*)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits et charges	19 707	39 906	(20 199)			
Total net des produits et charges des autres activités	**19 707**	**39 906**	**(20 199)**			

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 6 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	30/06/2018	30/06/2017 (*)
Charges de personnel	331 209	
Impôts et taxes	26 835	
Charges externes	285 061	
Autres charges générales d'exploitation	9 364	
Total	**652 468**	

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

NOTES DU COMPTE DE RESULTATS

Note 7 - COUT DU RISQUE DE LA PERIODE

En milliers de DH

	30/06/2018	30/06/2017 (*)
Dotations nettes des reprises	**(17 727)**	
Dépréciation du risque de crédit des prêts et créances	5 567	
Dépréciation du risque de crédit des titres	2 979	
Risques et charges	(26 273)	
Dotations nettes des reprises	**(34)**	
Engagements de financement	(34)	
Engagements de garantie		
Autres	**1**	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	1	
Récupérations sur prêts et créances amorties		
Coût du risque	**(17 760)**	

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 8 - GAINS ET PERTES SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	30/06/2018	30/06/2017 (*)
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	NEANT	
Moins-values de cession		
Gains ou pertes sur autres actifs		

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Note 9 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

CHARGE NETTE DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

En milliers de DH

	30/06/2018	30/06/2017
Charge d'impôts courants	61 550	
Charge nette d'impôt différés de l'exercice	946	
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	**62 495**	

TAUX EFFECTIF D'IMPOT

En milliers de DH

	30/06/2018	30/06/2017 (*)
Résultat avant impôt	184 590	
Charges d'impôt sur les bénéfices	62 495	
Taux d'impôt effectif moyen	**34%**	

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPOT

En milliers de DH

	31/12/2017	30/06/2017 (*)
Taux d'impôt en vigueur	37%	
Imposition forfaitaire	-4,8%	
Différences permanentes		
Différences temporaires	1%	
Déficit reportable		
Autres éléments	0,5%	
Taux d'impôt effectif moyen	**34%**	

(*) Données non disponibles - Première publication en IFRS au 31/12/2017

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc

Coopers Audit

Coopers Audit Maroc S.A
83, Avenue Hassan II - 20100
Casablanca
Maroc

GROUPE AL BARID BANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2018

En exécution de la mission prévue par le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Al Barid Bank et sa filiale (Groupe Al Barid Bank) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2.120.473 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 122.094.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Al Barid Bank au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 27 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit	**Coopers Audit Maroc S.A**
Sakina BENSOUDA KORACHI	**Abdelaziz ALMECHATT**
Associée	**Associé**

Gouvernance et Dispositif de Gestion des Risques d'Al Barid Bank

1- Mode de Gouvernance

Le mode de gouvernance d'Al Barid Bank repose sur un Conseil de Surveillance et un Directoire chargés de veiller au bon fonctionnement de la Banque.
Le Conseil de Surveillance assume le rôle d'organe d'administration de la banque et le Directoire assume le rôle d'organe de direction.
Le Conseil de Surveillance est assisté par des comités consultatifs spécialisés. Ils contribuent à appréhender en profondeur les différents aspects de l'activité de la banque et à formuler les recommandations permettant au Conseil de Surveillance d'exercer pleinement ses prérogatives.
Le Directoire garantit la cohérence et la convergence des actions et des énergies déployées au sein de la banque. Pour assurer l'efficacité et la coordination des actions, le Directoire supervise les comités de gestion couvrant les différents domaines d'activité de la Banque.

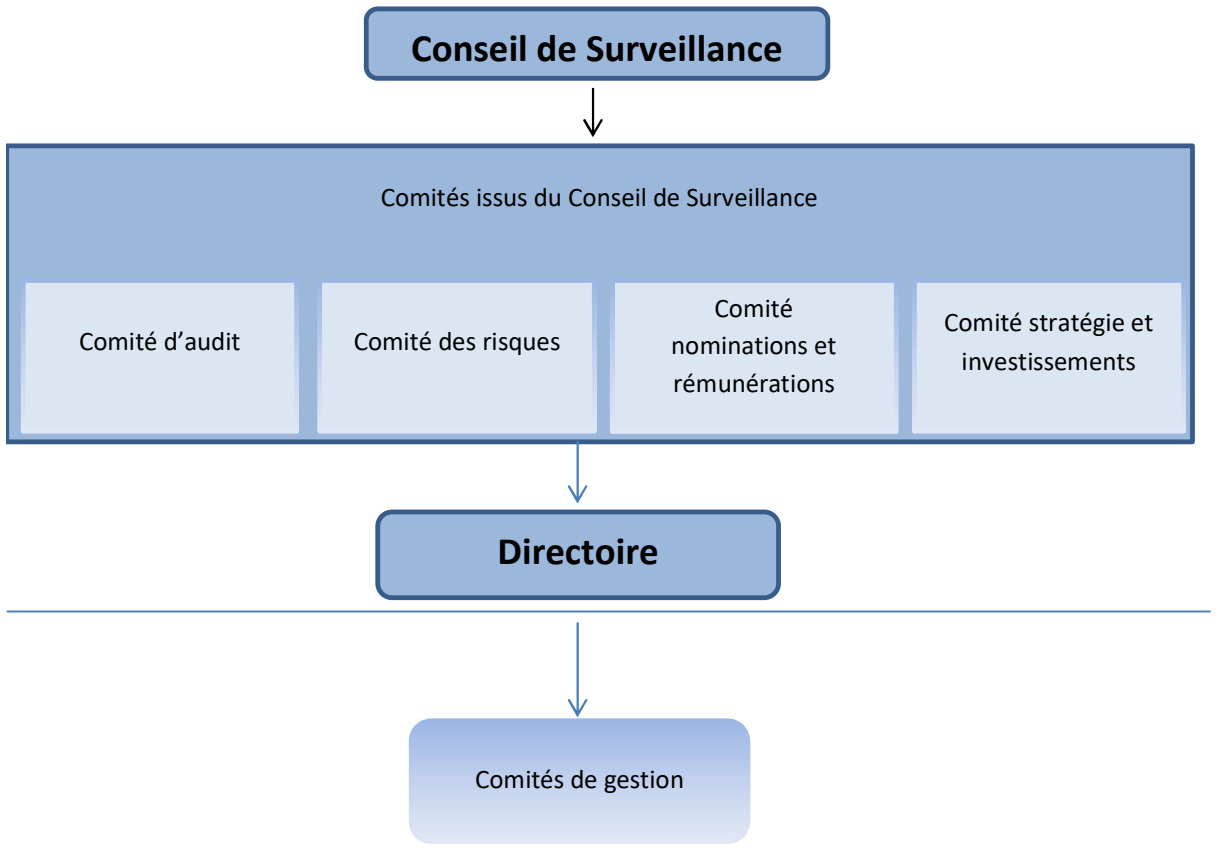

CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance de Barid Bank, filiale de Barid Al-Maghrib, compte 9 membres dont un mandat pour le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique, 4 mandats pour le groupe Barid Al-Maghrib, un mandat pour la caisse de dépôt et de gestion, 2 mandats représentants l'Etat, notamment le Ministère de l'Économie et des Finances et un mandat pour un administrateur indépendant.

M. **Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI**	Membre et Président du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2016-2019 Détient d'autres mandats notamment, au sein du groupe Barid Al-Maghrib Il occupe actuellement, le poste de Directeur Général de Barid Al-Maghrib.
M. **Mohammed ABOUHANIFA**	Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2016-2019 Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.
Caisse de dépôt et de gestion, représentée par M. **Abdellatif ZAGHNOUN**	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2016-2019
BARID AL MAGHRIB, représentée par M. **Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI**	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2016-2019

M. **Abderrahmane SEMMAR**	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2017 Mandat actuel : 2017-2019 Détient d'autres mandats notamment au sein de Barid Al-Maghrib et d'autres Établissements Publics. Il occupe actuellement, le poste de Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation.
M. **Moulay Hafid ELALAMY**	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2014 Mandat actuel : 2016-2019 Détient plusieurs mandats notamment au sein de Barid Al-Maghrib, d'Établissements Publics et du groupe SAHAM Actuellement, il est Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique.
M. **Aziz ALOUANE**	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2017 Mandat actuel : 2017-219 Il occupe actuellement, le poste de Chef de la Division de l'Activité Bancaire et de la Stabilité Financière au sein de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures.
M. **Adnane MOUDDEN**	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2013 Mandat actuel : 2016-2019 Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.
M. **Jamal LEMRIDI**	Membre indépendant du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2017 Mandat actuel : 2017-2020

Un des membres du Conseil de Surveillance de la Banque est indépendant.

Un membre du Conseil de Surveillance est, sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation en amont ou en aval, de quelque nature que ce soit, avec la Banque, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre ou altérer son objectivité dans le cadre de l'exercice de ses missions au sein du Conseil de Surveillance. En conséquence, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit, selon la définition de la circulaire n°5/W/16 de Bank Al-Maghrib, satisfaire notamment aux conditions et critères ci-après :

- ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;
- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe
- d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.
- La qualification de membre indépendant fait l'objet d'un examen du Comité de Nomination et de Rémunération.

ROLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Les membres du Conseil sont nommés par les actionnaires afin de superviser la gestion des activités de la Banque.

Ainsi le rôle du Conseil de Surveillance a trait à l'examen des décisions de la direction de la Banque, à la pertinence des systèmes et des contrôles, et à la mise en œuvre de ses politiques. Dans le cadre de son rôle, le Conseil de Surveillance prend les décisions importantes en ce qui concerne les grandes orientations, participe à la planification stratégique, et passe en revue le rendement et l'efficacité de la direction de la Banque.

Le Conseil de Surveillance exerce ses fonctions, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et veille à l'application des bonnes pratiques en matière de gouvernance.

C'est ainsi que le Conseil de Surveillance :

- approuve les orientations stratégiques de la banque,
- procède à la surveillance des activités et des risques,
- examine et approuve les projets de budget annuel qui lui sont présentés par le Directoire
- ratifie, après leur validation par le Comité Stratégie et Investissements, les projets de croissance ou d'investissement à caractère stratégique,
- prend connaissance des principales modifications apportées à l'organigramme de la banque,
- définit le degré d'aversion aux risques et approuve la stratégie et la politique en matière de gestion des risques,
- s'assure de l'adéquation du capital interne au degré d'aversion aux risques et au profil de risque de la banque,
- définit le cadre global de la gouvernance d'Al Barid bank, ses principes et ses valeurs, y compris le code de Déontologie favorisant l'intégrité et la remontée rapide des problèmes à des niveaux élevés de l'organisation et veille à sa diffusion,
- examine les rapports émis par les différents comités spécialisés,
- procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne,
- veille à ce que les transactions avec les parties liées, y compris les opérations intragroupe, soient identifiées, évaluées et soumises à des restrictions appropriées,
- autorise les conventions réglementées,
- approuve une politique de rémunération compatible avec les objectifs à long terme d'Al Barid Bank et visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques,
- met en place, le cas échant, des plans adéquats pour le renouvellement de ses membres, ainsi que des principaux dirigeants de la banque,
- prend en considération, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes,
- s'assure que la banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance édicte d'une part les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part, les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Le règlement intérieur consacre notamment des dispositions sur la formation et la compétence des membres, l'indépendance, le cumul des mandats et la limitation du nombre de renouvellement des mandats, les droits et obligations des membres (en termes de disponibilité, d'assiduité et de respect de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts), l'évaluation du fonctionnement du Conseil ainsi que l'information des actionnaires

REUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance se réunit au siège social ou dans tout autre endroit indiqué dans la convocation, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre (4) fois par an. Des réunions spécifiques portant sur la stratégie, l'organisation, le contrôle interne et la gestion des risques ou tout autre sujet, peuvent être organisées selon les priorités et les besoins.

Les sujets abordés régulièrement par le Conseil de Surveillance sont : rapports trimestriels du Directoire, conventions réglementées, analyse des travaux des comités spécialisés et questions diverses pour information.

COMITES ISSUS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, le Conseil de Surveillance a institué des comités consultatifs spécialisés (désignés ci-après par les « Comités ») chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à cet effet.

Une charte définissant les missions ainsi que les modalités de fonctionnement et de tenue des réunions de chaque comité est approuvée par le Conseil de Surveillance.

Pour la prise de ses décisions, le Conseil de Surveillance soumet aux Comités toute question entrant dans leur champ de compétence.

Chaque Comité adresse au Conseil de Surveillance un rapport retraçant les conclusions de ses travaux ainsi que les recommandations qu'il estime utiles pour l'amélioration de la gestion de la banque.

Les membres des Comités exercent leurs fonctions en toute indépendance et veillent à sauvegarder leur intégrité et à réaliser leur mission conformément aux objectifs arrêtés.

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal.

Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté au prochain Conseil.

Comité d'audit

	Attributions
Le Comité d'audit se réunit, au moins, une fois par trimestre et chaque fois que l'intérêt de la Banque l'exige.	Le Comité examine et émet des recommandations au Conseil de Surveillance au sujet : - des comptes de la Banque ; Le Comité assure le suivi de l'activité du contrôle interne à travers les actions suivantes : - l'appréciation du programme de la fonction du contrôle interne et de la qualité de ses services et ce, en examinant ses rapports et en suivant ses réalisations par rapport au plan annuel qui fait l'objet d'une validation ; - le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la fonction du contrôle interne par l'examen des comptes rendus de suivi ; - l'examen du résultat des missions réalisées par les fonctions de contrôle périodique ; - les reportings sur le suivi des différentes recommandations.

Le Comité d'Audit est composé de :

- M. Abderrahmane Semmar — Président
- M. Mohammed Abouhanifa — Membre
- Représentant de la Direction du Trésor — Membre

Comité des risques

	Attributions
Le Comité des risques se réunit, au moins, une fois par trimestre et chaque fois que l'intérêt de la Banque l'exige.	Le Comité examine la stratégie globale et l'appétence en matière de risques d'Al Barid Bank ainsi que les stratégies risques (risques de crédit, risques de marchés, risques opérationnels …) et d'assister le Conseil de Surveillance dans ces domaines ; Le Comité assiste le Conseil de Surveillance dans son rôle de contrôle de la mise en œuvre de cette stratégie par le Directoire et par le responsable de la fonction de gestion des risques ; Dans le cadre de ses missions, le comité : - est informé de la désignation des responsables des risques, du contrôle périodique et de la conformité. Ces responsables rendent compte au comité de l'exercice de leurs missions ; - examine les limites de risques proposées par le Directoire et soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance ; - donne un avis sur la cartographie des risques ; - procède, au moins trimestriellement, au suivi de la situation de la Banque en matière de liquidité et de solvabilité ; - examine l'efficacité des politiques et procédures mises en place en matière de risques permettant d'assurer la conformité de l'ensemble des activités aux lois et règlements dans ce domaine; - procède au suivi des risques juridiques et principaux dossiers contentieux d'Al Barid Bank ; En outre, lors de réunions tenues conjointement avec le comité d'audit, le comité des risques : - valide annuellement le plan d'audit établi par l'Audit Interne. Il a connaissance des programmes des missions d'audit réalisées, des recommandations formulées et de leur suivi ;

Le Comité des Risques est composé de

- M. Jamal Lemridi — Président
- M. Adnan Moudden — Membre
- Représentant de la Direction du Trésor — Membre
- Représentant de la DEPP — Membre

Comité nominations et rémunérations

	Attributions
Le lle Comité nominations et des rémunérations se réunit aussi souvent que nécessaire et, dans la mesure du possible, au moins deux fois par an.	Le Comité est chargé d'examiner et de faire des propositions ou des recommandations au Conseil de Surveillance sur les sujets suivants : - La composition du Conseil de Surveillance et de ses comités ;

- La nomination des membres des instances de gouvernance de la Banque ;
- La politique de rémunération de manière générale et particulièrement les éléments de rémunération et les avantages dont bénéficient les membres des instances de gouvernance de la Banque.

Le Comité des Nominations et des Risques est composé de :

- M. Ahmed Amin Bendjelloun Touimi — Président
- M. Abdellatif Zaghnoun — Membre

Comité stratégie et investissements

Le Comité Stratégie et Investissements se réunit aussi souvent que nécessaire et, dans la mesure du possible, au moins deux fois par an.

Attributions

Le Comité est chargé d'examiner les questions relevant de la stratégie de la Banque. A ce titre, il procède à :

- L'évaluation de la position stratégique de la Banque compte tenu de l'évolution de son environnement ainsi que les axes de développement à moyen et à long terme ;
- L'étude des projets de développement de la banque notamment en matière de :
  - Croissance externe : opérations de création, d'acquisition ou de cession de filiale ;
  - Opérations sur le capital de la Banque.
- L'appréciation des risques liés à ces projets et opérations.

Le Comité examine toute question soulevée par le Conseil de surveillance en matière de stratégie, investissement, croissance interne et externe.

Le Comité Stratégie et Investissements est composé de :

- M. Ahmed Amin Bendjelloun Touimi — Président
- M. Abdellatif Zaghnoun — Membre
- M. Aziz Alouane — Membre
- M. Jamal Lemridi — Membre

DIRECTOIRE

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Les membres du Directoire sont nommés pour une durée de 3 ans par le Conseil de Surveillance, qui confère à l'un d'eux la qualité de Président.

Le Directoire de la Banque est composé de 3 membres :

M. Redouane NAJM-EDDINE

Membre et Président du Directoire
Premier mandat : 2010
Mandat actuel : 2016-2019
Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.

Il assure dans le cadre du Directoire la gestion quotidienne de la Banque et représente celle-ci vis-à-vis des tiers.

M. M'hamed EL MOUSSAOUI

Membre du Directoire
Premier mandat : 2010
Mandat actuel : 2016-2019
Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.
Il occupe actuellement le poste de Directeur Général Adjoint en charge du Support et Technologie.

M. Youssef BELHADJ

Membre du Directoire
Premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2019
Détient un mandat d'administrateur de Barid Cash.
Il occupe actuellement le poste de membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale.

ROLE DU DIRECTOIRE

Le Directoire est l'organe exécutif d'Al Barid Bank, il assure la gestion de la Banque, sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

Le Directoire prend ses décisions de manière collégiale et veille à la cohérence permanente entre les divers objectifs de rentabilité, de développement, de profil de risque et d'adéquation des fonds propres.

Il exerce ses fonctions dans le respect des dispositions légales et règlementaires et veille à l'application des bonnes pratiques de gouvernance.

Un règlement intérieur fixe de façon détaillée ses différentes obligations et précise les règles de son fonctionnement.

REUNIONS DU DIRECTOIRE

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige et au minimum une fois au cours de chaque trimestre, sur convocation de son Président, ou suivant un calendrier préétabli fixé par le Directoire à l'initiative du Président pour délibérer sur les questions relevant des prérogatives du Directoire.

Les sujets abordés régulièrement par le Directoire ont trait à la gestion courante de la Banque, à sa stratégie et ses orientations opérationnelles.

COMITES ISSUS DU DIRECTOIRE

Soucieux du respect des dispositions légales, réglementaires et des bonnes pratiques de gouvernance, il a été procédé en 2017 à une nouvelle organisation des comités de gestion.

Ci-après les différents comités de gestion, leurs principales attributions et leur fréquence courant l'année 2017:

Comités	Attributions	Fréquence
Comité Exécutif	▪ Mettre en œuvre les orientations telles que fixées par le Conseil de Surveillance et le Directoire ; ▪ Suivi de la mise en œuvre du plan de développement stratégique ; ▪ Décider des propositions d'investissement, d'acquisition, de placement, de cession, de recrutement, de communication et de commercialisation de produits, de crédits, de partenariats, de gestion commerciale, des risques, de gestion comptable et financière, et de manière générale toute proposition dont les attributions dépassent celles des comités ad hoc ▪ Suivre régulièrement les réalisations de la banque sur l'ensemble des sujets majeurs (commercial, risques, etc) ; ▪ Évaluer et émettre des propositions sur : • les orientations, les objectifs stratégiques et les programmes d'actions d'ABB et veiller au suivi de leur mise en œuvre ; • la politique de partenariats de la Banque et suivi des accords de partenariat stratégique; ▪ Initier les projets impactant le fonctionnement et le développement de la Banque. ▪ Émettre au besoin et tant que nécessaire un avis sur les sujets et thématiques qui lui sont soumis; ▪ Procéder à l'ensemble des arbitrages qui lui sont soumis ; ▪ Analyse de la veille stratégique et commerciale. ▪	**Quinzaine**

Comité de Direction	▪ Représente l'instance de réflexion, de concertation et d'échange sur les orientations opérationnelles de la Banque ; ▪ Suit l'activité et les réalisations de chaque Direction de la Banque et assure la coordination entre les différentes entités de la Banque ; ▪ Permet d'assurer la communication entre le Directoire, les Pôles, et les différentes Directions transverses ; ▪ Permet de Communiquer des informations générales relatives à la vie de la Banque.	**Trimestriel**
Comité ALM et Placements	▪ Définir, mettre en œuvre et assurer un suivi de la gestion du bilan ; ▪ Protéger les marges d'intérêt de la Banque contre toute évolution défavorable des conditions du marché afin de garantir la pérennité et la continuité des résultats ; ▪ Décider des placements et procéder aux arbitrages conformément à la Politique de placement et dans les limites risques approuvées par le Conseil de Surveillance ; ▪ Suivre les indicateurs de risques relatifs aux positions et placement de la Banque ; ▪ Donner plus de visibilité sur les emplois et sur les ressources de la Banque avec maintien des risques financiers de la Banque à des niveaux acceptables ; ▪ Anticiper l'évolution de l'environnement financier et réglementaire de la Banque et intégrer leur impact sur les grands équilibres du bilan ; ▪ Assurer une gestion dynamique des fonds propres de la Banque et leur adéquation aux différentes contraintes réglementaires et aux seuils de tolérance fixés en interne ; ▪ Assurer le pilotage des différentes activités par une meilleure gestion du couple gestion / rentabilité ▪ Contribuer à la définition de la stratégie financière et assurer le suivi des décisions prises, notamment dans les domaines suivants : - Elaboration du système de tarification des crédits à la clientèle ; - Gestion de la liquidité à moyen et long terme ; - Gestion dynamique des fonds propres.	**Trimestriel**
Comité Global des Risques	▪ Supervise le dispositif mis en place pour la gestion des risques (crédits, marchés et opérationnels) ; ▪ Suit l'évolution de la cartographie des risques ; ▪ S'assure que les actions relatives au plan d'atténuation des risques sont bien mises en place ; ▪ Suit l'avancement des travaux liés au Plan de Continuité d'Activité ; ▪ S'assure que les exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib sont respectées.	**Trimestriel**
Comité Contrôle Interne	▪ Veille sur la cohérence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne compte tenu du profil de risque de la banque et des exigences règlementaires édictées par Bank Al-Maghrib ; ▪ Assure le suivi des actions de contrôle permanent et périodique, ainsi que les actions d'amélioration des processus en vue d'atténuer les risques.	**Trimestriel**
Comité relations clientèle et Qualité	▪ Surveiller la qualité de service à travers l'évolution des indicateurs, l'analyse des constats et la proposition des objectifs d'amélioration ; ▪ Améliorer la qualité de service et la satisfaction client de manière continue ; ▪ Analyser les résultats des enquêtes de satisfaction et des visites mystères et propose des actions d'amélioration au bénéfice du client ; ▪ Décider les améliorations du système de management de la Qualité ; ▪ Veiller sur l'efficience du processus de traitement des réclamations et l'amélioration des process qui sont à leur origine ; ▪ Analyser les dysfonctionnements relevés et mise en place des actions correctives.	**Semestriel**
Comité Conformité et Gouvernance	▪ Mettre en place les mécanismes de conformité et gouvernance relevant de ses compétences et suivre leur déploiement ; ▪ Suivre les réalisations et projets relatifs à la conformité ; ▪ Examiner les règles de gouvernance de la Banque ; ▪ Suivre le déploiement des règles de déontologie actées par la Banque ; ▪ Veiller à la sensibilisation des différentes entités de la Banque concernant les règles de gouvernances règlementaires et procédurales en vigueur.	**Semestriel**

Comité Réseau	▪ Suit les réalisations commerciales des régions par rapport aux objectifs ; ▪ Coordonne les actions de pilotage du réseau ; ▪ Assure une interface entre le réseau et le siège ; ▪ Suit les besoins de fonctionnement du réseau ; ▪ Suit les lancements de nouveaux produits.	**Trimestriel**
Comité commercial	▪ Analyse les réalisations commerciales ; ▪ Valide et supervise les activités commerciales en fonction de la stratégie de la Banque ; ▪ Passe en revue les actions du Développement Commercial ; ▪ Suit les actions de marketing, de communication et permet de : - Valider les plans d'actions relatifs aux nouveaux produits à lancer ; - Faire le point sur les différentes campagnes de communication ; - Présenter les différentes études et benchmarks réalisés ; - Faire le point sur la veille concurrentielle.	**Mensuel**
Comité achats	▪ Suivre, délibérer et arbitrer de la passation des marchés suivant le règlement des marchés et les procédures internes ; ▪ Met en œuvre la politique de réduction des coûts d'achat ; ▪ Propose toutes modifications et amendements du Règlement des marchés, modalités et conditions de passation des marchés, composition des commissions.	**Mensuel**
Comité des crédits	▪ Statuer sur les dossiers de crédits immobiliers ou à la consommation suivant les pouvoirs d'octroi ; ▪ Statuer sur les demandes de dérogations dans le respect des procédures internes ; ▪	**Continu**
Comité SI	▪ Présentation des projets SI ; ▪ Pilotage des projets SI et exposé de leur état d'avancement ; ▪ Exécution et suivi des orientations stratégiques décidées par les entités dirigeantes ABB ; ▪ Prise en charge des besoins exprimés par les entités ABB.	**Bimestriel**
Comité RH	▪ Définir les actions à mener par les entités concernées en matière de gestion des ressources humaines ; ▪ Assurer la politique de développement du capital humain (recrutement, nomination etc.) ; ▪ Piloter la gestion des affaires administratives et de rémunération et en assurer le suivi ; ▪ Mettre en place les orientations pour la mise en place des procédures internes et du règlement intérieur.	**Trimestriel**
Comité de suivi des plans de développement et pilotage stratégique	▪ Procéder au suivi des plans de développement ; ▪ Veiller à la mise en place des outils de pilotage stratégique ; ▪ Procéder aux arbitrages en matière de mise en œuvre des actions liées au plan de développement.	**Trimestriel**

2- Principaux acteurs de la gestion des risques

La gestion des risques de la Banque est supervisée par le Conseil de Surveillance, ses comités spécialisés, notamment le Comité d'Audit et le Comité des Risques. La gestion courante est assurée par les différents acteurs sous la conduite du Directoire.

La gestion des risques est encadrée par une politique globale validée par le Conseil de Surveillance qui a également validé la politique de placement.

Les acteurs du dispositif de gestion des risques et de contrôle sont les suivants :

Secrétariat Général
Ce pôle a, notamment, pour mission de mettre en place un dispositif robuste de maîtrise des risques tenant compte du développement des activités de la Banque.

Risk Management
Rattaché au Secrétariat Général, le Risk Management a pour mission principale de mettre en place un dispositif de gestion des risques conforme aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques. Dans l'exercice de ses fonctions, il concilie une totale indépendance par

rapport aux métiers et une collaboration étroite avec les entités opérationnelles qui sont responsables, en premier ressort, des opérations qu'elles réalisent.

Dans ce cadre, le Risk Management :

- Contribue à la définition et la mise à jour de la politique de gestion globale des risques ;
- Propose les limites risques de la banque et suit leur respect par les opérationnels ;
- Met en œuvre le dispositif de pilotage et de suivi de ces risques et rend compte régulièrement de leur nature et leur ampleur au Directoire et au Conseil de Surveillance ;
- Recense et évalue l'ensemble des risques encourus par la Banque ;
- Met en place, en concertation avec les Directions Métiers, les plans d'action pour la réduction des risques majeurs ;
- Définit les méthodes et procédures d'analyse, de mesure, d'approbation et de suivi des risques ;
- Met en place un dispositif de continuité d'activité conforme aux exigences réglementaires ;
- S'assure de l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au niveau des risques ;
- Tient les instances de gouvernance de la banque informées de l'exposition de la banque à l'ensemble des risques encourus ;
- Conduit régulièrement des stress-tests pour évaluer la robustesse de la Banque face à des chocs majeurs mais probables ;
- Produit les reporting risques internes et réglementaires.

Le Risk-Management s'articule autour de quatre entités : Risques Opérationnels, Risques de Crédits, Risques de Marché et Plan de Continuité des Activités.

Pour réaliser ses travaux, la fonction Risk Management, au même titre que les autres fonctions de contrôle permanent et périodique, a accès en mode consultation, à l'ensemble des reportings et systèmes opérants de la banque.

Division Conformité & Division Juridique et Contentieux

Ces deux entités veillent à la conformité de la Banque aux lois et règlements en vigueur et assurent la veille juridique et réglementaire.

Audit Interne et Inspection

Ces entités sont en charge du contrôle périodique de l'ensemble des activités et process de traitement de la banque.

Direction Crédits

Cette entité a pour mission principale de veiller à la qualité des engagements de la Banque et de mettre en œuvre la politique de crédit validée par les instances de gouvernance de la Banque.

Elle a pour rôle de veiller au bon déroulement des processus de traitement des dossiers de crédit.

Direction Contrôle Permanent

Cette entité est en charge de la conception et de l'animation du dispositif de contrôle permanent dans toutes les lignes métiers de la banque.

Elle est structurée en deux Divisons, l'une en charge du contrôle du réseau et l'autre des entités centrales (Finances, back-office, etc.).

Quant à la Division Contrôle Permanent des Fonctions Centrales, elle est en charge de la mise en œuvre des diligences du contrôle permanent au niveau des entités centrales d'Al Barid Bank. Elle est structurée en :

• Service contrôle interne de la Direction des Traitements et Flux regroupant l'ensemble des centres de traitement Back office.

• Service contrôle interne SI est en charge de la conception, la structuration, le déploiement et le suivi de la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Direction Systèmes d'Informations.

• Service contrôle interne Finances, RH, crédit et juridique.

• Service Contrôle Achats.

Recouvrement

Le Recouvrement a pour mission de recouvrer les créances impayées, à travers différentes actions de relances (appels téléphoniques, lettres de mise en demeure…) et contribuer ainsi à réduire le coût du risque.

Contrôle de Gestion et ALM

La gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire relèvent en partie de la responsabilité de la Division Contrôle de Gestion et ALM.

Normes et Sécurité des Systèmes d'Information

Cette entité est en charge de l'élaboration des normes de sécurité informatique et contrôle leur respect permettant la maitrise des risques SI.

Directions opérationnelles

Les Directions opérationnelles (Commercial, Traitements et Flux, Activités de Marché, Moyens Généraux…) intègrent la dimension risque dans le cadre de la gestion quotidienne de leurs activités. La Division Risk Management leur apporte son soutien méthodologique pour les aider à identifier, évaluer et gérer leurs risques.

3- Contrôle Interne

3-1 Description du dispositif du Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

Le Contrôle Interne est organisé en Contrôle Permanent et Contrôle Périodique :

- ✓ Le Contrôle Permanent est assuré en premier lieu par les opérationnels et en second lieu par des fonctions spécialisées au sein des entités. En troisième lieu, une entité indépendante et dédiée est en charge des travaux de conception et de suivi de la mise œuvre des contrôles.

- ✓ Le Contrôle Périodique est assuré au moyen de missions, par des ressources autres que celles intervenant dans le Contrôle Permanent. Il est exercé par l'Audit Interne et l'Inspection.
  L'architecture générale du Contrôle Interne est structurée en quatre niveaux :

- niveau 1 : Contrôles effectués par les opérationnels (Autocontrôle)
- niveau 2 : Contrôles effectués par les responsables hiérarchiques, les contrôleurs du réseau et les contrôleurs internes des fonctions centrales
- niveau 3 : Contrôles/travaux effectués par les structures dédiées au pilotage du contrôle permanent (Conformité)
- niveau 4 **:** Contrôles effectués par les structures dédiées au contrôle périodique (Audit et Inspection)

3-2 Moyens mis à la disposition des différents organes en charge du contrôle interne

Moyens humains :
Les différents organes du contrôle interne sont dotés de moyens humains dédiés leur permettant d'assurer leurs missions dans des conditions adéquates.

Moyens techniques :
Al Barid Bank dispose d'une solution progicielle de « gestion des risques, contrôle, et audit interne » conformément aux exigences réglementaires. Cette solution permet la gestion du référentiel des Risques et contrôles de façon automatisée et sécurisée, de garantir la bonne exécution des plans d'audit et de contrôle et l'enregistrement des résultats d'interventions et de produire des indicateurs et reporting destinés aux instances de gouvernance de la Banque.

4- Gestion des principaux risques de la Banque :

1- Risques de crédit

L'offre-crédit d'Al Barid Bank se compose actuellement des trois produits suivants :

- Le crédit immobilier
- Le crédit à la consommation
- L'avance sur salaire

Al Barid Bank a mis en place, en conformité avec les exigences réglementaires, un dispositif de gestion des risques de crédit ayant pour objectif de préserver la santé et la qualité de l'ensemble des créances détenues sur les particuliers au titre des crédits immobiliers, crédits à la consommation et avances sur salaires.

Ce dispositif se caractérise par les éléments suivants :

- Une séparation nette entre les entités en charge du montage des dossiers de crédit, de l'octroi et de la gestion des risques de crédit ;
- Une analyse-risque détaillée des demandes de crédit avant octroi ;
- Des plafonds par bénéficiaire de crédits
- Une tarification des crédits indexée sur le profil de risque des emprunteurs ;
- Un système de délégation de pouvoirs de signature pour l'octroi des crédits
- Une analyse du comportement et comptes des clients post-octroi des crédits ;
- Un dispositif de gestion des crédits sensibles
- Une gestion réactive du recouvrement amiable
- Une gestion rigoureuse du contentieux.

Les dossiers de crédit contiennent l'ensemble des pièces justificatives exigées par la réglementation de la banque centrale et qui permettent de s'assurer de la solvabilité du client préalablement au déblocage des crédits. Ces dossiers sont revus périodiquement pour s'assurer de leur exhaustivité.

Le provisionnement des créances en souffrance se fait conformément à la circulaire 19/G de la banque centrale. Le processus de déclassement des créances en souffrance est déroulé trimestriellement en associant l'ensemble des acteurs concernés (notamment réseau, crédits, recouvrement, risques, juridique, contentieux, comptabilité, traitements et SI) avec la validation du Directoire.

A fin juin 2018, le montant des risques pondérés de crédit s'élève à 4 411 999 KMAD comme le montre le tableau suivant :

	Risques Pondérés (en KDH)		Variations	
	juin-18	déc-17	en KMAD	en %
Risques de crédit	4 411 999	4 362 695	49 304	1,13%

Sur base consolidé, le montant des risques pondérés de crédit s'élève à 4 236 370 KDH.

2- Risque de concentration

Le risque de concentration est mesuré au travers des ratios de division des risques par contrepartie ou groupe de contreparties appartenant à un même groupe d'intérêt.

Al Barid Bank veille au respect des coefficients maximum de division des risques fixés par la banque centrale ainsi que des limites-risques internes. Ainsi, à fin juin 2018, la Banque n'enregistre aucun dépassement du CMDR.

3- Risques de marché

Du fait de la détention de positions en devises et d'un portefeuille de transaction et de placement, Al Barid Bank est exposée au risque de change et au risque de taux.
La mesure du risque de taux se fait à travers le calcul des sensibilités et durations du portefeuille ainsi qu'à travers la réalisation de stress-tests mesurant l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valorisation globale du portefeuille-titres de la banque.
Le risque de change est géré au travers du suivi quotidien de la position de change et du contrôle du respect des limites-risques fixées en interne.
Notons que l'ensemble des activités de marché sont soumises à des limites-risques. Ces limites sont déclinées par instrument, par contrepartie, par transaction, par intervenant…
Le contrôle des limites est effectué par le Risk Management.
La politique de gestion des risques de marché est mise en œuvre comme suit :
– Identification des risques
- Evaluation des risques
– Maîtrise des risques
– Gestion opérationnelle des risques
– Surveillance des risques
– Reporting des risques

A fin juin 2018, le montant des risques pondérés de marché s'élève à :

	Risques Pondérés (en KDH)		Variations	
	juin-18	déc-17	en KMAD	en %
Risques de marché	7 731 942	6 836 754	895 188	13,09%

Sur base consolidée, le montant des risques pondérés de marché, s'élève, à fin juin 2018, à 7 731 955 KDH.

4- Risques Opérationnels :

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme «Bâle 2» et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007.

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des évènements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le dispositif mis en place pour gérer les risques opérationnels se base sur des procédures opérationnelles écrites qui prévoient pour chaque activité la sécurité des transactions, la séparation des fonctions et l'efficacité du traitement des opérations.
Il se base également sur l'application des règles comptables découlant du plan comptable des établissements de crédit, la justification des comptes et la préservation de la piste d'audit.

La Banque dispose d'un Plan de Secours Informatique (PSI) avec un site de back-up distant qui prévoit, en cas de sinistre, le basculement des activités sur ce site en réduisant les délais de réplication, le basculement des lignes téléphoniques, et le redéploiement des équipes.
La sécurité des systèmes d'information de la Banque est coordonnée par une Direction dédiée indépendante incluant un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI).

La Direction des Normes et Sécurité des Systèmes d'Information veille au respect des normes en la matière et conduit les réalisations y afférentes : formation et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs de la Banque, test d'intrusion, etc. Elle coordonne la mise en œuvre des différentes actions entreprises dans le cadre des opérations de suivi et de contrôle, ainsi que les projets renforcement de la sécurité du SI (normes & standards, traçabilité, habilitations, audits et contrôle, secours informatique, sécurité opérationnelle).

Le dispositif de gestion des risques opérationnels d'Al Barid Bank est caractérisé par :

- Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités métiers et supports de la banque. Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement pour intégrer les risques liés aux nouvelles activités et/ou engendrés par des changements réglementaires ou de process ;
- Des plans d'atténuation des risques déclinés par activité/direction ;
- Un dispositif de collecte des incidents opérationnels permettant de remonter l'ensemble des pertes subies par la banque et de suivre ces incidents jusqu'à leur résolution/clôture définitive ;
- Un plan de continuité d'activité permettant à la banque de faire face à des évènements exceptionnels entravant la bonne marche de ses activités ;
- Un reporting-risque opérationnel permettant de renseigner le top management et l'ensemble des entités concernées sur l'évolution du profil de risque opérationnel de la banque
- Un suivi des activités externalisées

A fin juin 2018, le montant des risques opérationnels pondérés s'élève à :

	Risques Pondérés (en KDH)		Variations	
	juin-18	déc-17	en KMAD	en %
Risques opérationnels	3 217 104	3 215 528	1 576	0,05%

Sur base consolidée, le montant des risques opérationnels pondérés s'élève à 3 269 206 KMAD à fin juin 2018.

5- Risques de liquidité et de taux dans le portefeuille bancaire

Al Barid Bank veille en permanence à la conservation d'un stock d'actifs liquides lui permettant de faire face à tout moment à ses engagements. Elle veille aussi à maintenir de bonnes relations avec les principaux acteurs du marché.

Le risque de liquidité est mesuré au travers du calcul des gaps de liquidité, du ratio réglementaire de liquidité ainsi qu'à travers la réalisation d'un ensemble de stress-tests de liquidité.

Le risque de taux est mesuré à travers la mesure de l'impact d'un choc de taux sur les résultats et le PNB de la banque et sur sa valeur économique.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle d'une hausse des taux de 200 points de base, sur une période de 12 mois (court terme), sur le revenu net d'intérêt à fin juin 2018 et à fin décembre 2017.

	Juin 2018	Décembre 2017
Impact sur le bénéfice (en millions de dirhams)	26	56
Par rapport au produit net bancaire	1,54%	2,99%

6. Fonds Propres et Ratio de solvabilité :

6.1. Les fonds propres de la Banque se présentent comme suit :

	juin-18	déc-17	Var. en KMAD	Var. en %
Fonds propres de base/ Fonds propres de catégorie 1	1 460 559	1 461 967	- 1 408	-0,10%
Fonds propres de catégorie 2	748 276	607 223	141 053	23,23%
Fonds propres réglementaires	2 208 836	2 069 190	139 646	6,75%

Il est à noter que les fonds propres de catégorie 2 de la Banque intègrent deux dettes subordonnées pour un montant global de 600 MDH. La première s'étale sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 20/10/15 et date d'échéance le 20/10/2025. La seconde s'étale également sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 29/12/17 et date d'échéance le 29/12/2027.

Sur base consolidé, les fonds propres de la Banque se présentent comme suit :

	Juin 2018
Fonds propres de base/ Fonds propres de catégorie 1	1 407 716
Fonds propres de catégorie 2	698 019
Fonds propres réglementaires	2 105 735

6.2 La composition des fonds propres est détaillée dans les tableaux suivants :

	30.06.2018	31.12.2017	Var. en KMAD	Var. en %
Capital	976 772	976 772	0	0%
Réserve légale	46 828	40 221	6 607	16%
Report à nouveau (+/-)	863 367	764 202	99 165	13%
Résultat net de l'exercice (+/-)	92 968	132 144	-39 176	-30%
Eléments déduits des fonds propres	-519 376	-451 372	-68 004	15%
Fonds propres CET1	**1 460 559**	**1 461 967**	**-1 408**	**0%**
Fonds propres AT1	**-**	**-**		
Fonds propres de catégorie 1	**1 460 559**	**1 461 967**	**-1 408**	**0%**

	30.06.2018	31.12.2017	Var. en KMAD	Var. en %
Provisions pour risques généraux	50 257	30 257	20 000	66%
Plus-values sur titres de placement	140 696	95 961	44 735	47%
Dettes subordonnées	615 032	602 668	12 364	2%
Dispositions transitoires	-57 709	-121 662	63 953	-53%
Fonds propres de catégorie 2	**748 276**	**607 223**	**141 053**	**23%**

Total Fonds propres réglementaires	**2 208 835**	**2 069 190**	**139 645**	**7%**

Les éléments déduits des fonds propres de base correspondent aux immobilisations incorporelles.

Sur base consolidé, la composition des fonds propres, à fin juin 2018, se présente comme suit :

	30/06/2018
Capital	1 023 600
Réserve	781 467
Résultat net de l'exercice (+/-)	122 094
Eléments à déduire (immobilisations incoporelles…)	- 577 153
Dispositions transitoires	57 708
FP catégorie 1	**1 407 716**

Gains ou pertes latents	140 696
Dettes subordonnées	615 032
Dispositions transitoires	- 57 708
FP catégorie 2	**698 019**

FP réglementaires	**2 105 735**

6.3 Pour le calcul des exigences en fonds propres, Al Barid Bank retient les approches suivantes :

Risque Bâlois	Approche retenue par AL BARID BANK
Risque de crédit	Approche standard
Risque de marché	Approche standard/ méthode de l'échéancier pour le risque de taux
Risques Opérationnels	approche BIA

En application de ces approches, les exigences en fonds propres s'élèvent à :

	juin-18	déc-17	Var. en KMAD	Var. en %
Risque de crédit	352 960	349 016	3 944	1%
Risques de marché	618 555	546 940	71 615	13%
Risques Opérationnels	257 368	257 242	126	0%
Total	**1 228 884**	**1 153 198**	**75 686**	**7%**

Sur base consolidé, les exigences en fonds propres s'élèvent à :

	juin-18
RISQUES DE CREDIT	338 910
RISQUES DE MARCHE	618 556
RISQUES OPERATIONNELS	261 537
TOTAL RISQUES PONDERES	**1 219 003**

6.4. Les ratios de solvabilité et Tier-one se présentent comme suit :

	juin-18	déc-17
Ratio de solvabilité	14,38%	14,35%
Ratio Tier-one	9,51%	10,14%

Sur base consolidé, les Ratio de solvabilité et Ratio Tier-one ressortent, à fin juin 2018, à respectivement 13,82% et 9,24%.

7. Gestion du capital et adéquation des fonds propres

L'anticipation des besoins en fonds propres est un élément-clé du processus de la planification stratégique de la banque. A l'occasion de l'élaboration de son plan quinquennal de développement, la banque calcule de manière prospective ses besoins en fonds propres en tenant compte du niveau prévisionnel des crédits, des placements et de tout autre élément ayant une incidence sur le ratio de solvabilité. Dans le cadre de son dispositif ICAAP, la banque a pour politique d'avoir un niveau des fonds propres qui couvre l'ensemble des risques encourus et un ratio de solvabilité supérieur aux exigences réglementaires minimales.

8. Ratio de liquidité : à fin juin 2018, le ratio de liquidité s'élève à :

	Juin 2018	Décembre 2017
Ratio de liquidité	380,83%	439,84%

9. Information sur le Capital :

Le capital social s'élève à 976 771 500 dirhams (neuf cent soixante-seize millions sept cent soixante et onze mille cinq cents dirhams) divisé en 9 767 715 (neuf millions sept cent soixante-sept mille sept cent quinze) actions d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, toute de même catégorie.

10. Information sectorielle :

Le marché de la clientèle des Particuliers représente la principale activité de la Banque qui couvre l'ensemble du territoire marocain.

11. Information complémentaire :

La filiale Barid Cash de la banque est spécialisée dans les activités de transfert de fonds. Son total bilan s'élève, au 30 juin 2018, à 97,7 MDH.

PUBLICATION DES COMPTES
comptes sociaux au 30 juin 2018

AL BARID BANK البريد بنك

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 30/06/2018

Note de présentation des règles et principes comptables

1- Présentation

Al Barid Bank est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences. Toutes ces entités sont établies au Maroc.

2- Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
La présentation des états de synthèse d'Al Barid Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

3- Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des Chèques Postaux

Sont inscrits dans cette rubrique les actifs de trésorerie liquides et réalisables dans l'immédiat.

4- Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur dont ci-après les principales dispositions :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

- Les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

5- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

6- Portefeuille titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément au dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.
Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement).

6-1 Titres de transaction
Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.
Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

6-2 Titres de placement
Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.
Les titres de créance sont comptabilisés coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.
Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.
A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

6-3 Titres d'investissement
Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

6-4 Titres de participation
Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.
À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et valorisation ou cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

7- Opérations libellées en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

8- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques généraux sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

10- Intérêts et commissions

Intérêts :
Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts réels dus ou intérêts courus sur les comptes CEN sont calculés individuellement (compte par compte) à chaque arrêté.

Commissions :
Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

11- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle:

Les engagements de financements donnés en faveur de la clientèle correspondent essentiellement à la partie non utilisée des autorisations de crédit accordées à la clientèle.

BILAN (en milliers de dirhams)

ACTIF	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**2 920 287**	**2 513 845**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**29 307 409**	**28 445 385**
A vue	227 805	758 312
A terme	29 079 604	27 687 073
Créances sur la clientèle	**4 440 971**	**3 726 061**
Crédits de trésorerie et à la consommation	1 355 934	1 251 489
Crédits à l'équipement	-	-
Crédits immobiliers	2 710 282	2 427 040
Autres crédits	374 756	47 532
Créances acquises par affacturage	**-**	**-**
Titres de transaction et de placement	**13 109 472**	**11 914 489**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 014 457	5 642 403
Autres titres de créance	4 346 218	3 313 308
Titres de propriété	2 748 797	2 958 778
Autres actifs	**1 963 093**	**1 879 258**
Titres d'investissement	**2 596 706**	**2 661 458**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 345 560	2 402 498
Autres titres de créance	251 147	258 960
Titres de participation et emplois assimilés	**50 058**	**50 058**
Créances subordonnées	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**577 084**	**573 034**
Immobilisations corporelles	**263 650**	**257 394**
TOTAL DE L'ACTIF	**55 228 731**	**52 020 984**

HORS BILAN (en milliers de dirhams)

Libellé	30/06/2018	31/12/2017
Engagements donnés	**132 945**	**134 941**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	132 945	134 941
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
Engagements reçus	**39 967**	**29 530**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	39 967	29 530
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)

LIBELLE	30/06/2018	30/06/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**1 216 971**	**1 156 053**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	340 908	310 213
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	120 309	102 644
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	213 233	232 426
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	349 690	316 783
Autres produits bancaires	192 831	193 988
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**382 516**	**382 791**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 735	11 241
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	249 201	221 160
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	121 580	150 390
PRODUIT NET BANCAIRE	**834 455**	**773 262**
Produits d'exploitation non bancaire	20 613	28 717
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**641 245**	**637 131**
Charges de personnel	297 211	301 692
Impôts et taxes	26 835	28 945
Charges externes	279 103	267 187
Autres charges générales d'exploitation	8 864	11 197
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 233	28 110
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**113 288**	**87 498**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	49 353	33 770
Pertes sur créances irrécouvrables	1	787
Autres dotations aux provisions	63 934	52 942
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**91 248**	**96 515**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	22 269	26 337
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	68 979	70 178
RESULTAT COURANT	**191 784**	**173 865**
Produits non courants	1 587	365
Charges non courantes	39 055	71 010
RESULTAT AVANT IMPOTS	**154 315**	**103 220**
Impôts sur les résultats	61 347	45 781
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**92 968**	**57 439**

BILAN (en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**626 441**	**197 695**
A vue	160 940	197 695
A terme	465 502	-
Dépôts de la clientèle	**50 611 305**	**47 876 768**
Comptes à vue créditeurs	20 309 860	18 234 609
Comptes d'épargne	29 290 305	28 509 654
Dépôts à terme	660 066	671 305
Autres comptes créditeurs	351 073	461 200
Titres de créance émis	**-**	**-**
Titres de créance négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**949 855**	**979 306**
Provisions pour risques et charges	**446 163**	**451 208**
Provisions réglementées	**-**	**-**
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**-**	**-**
Dettes subordonnées	**615 032**	**602 668**
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**46 828**	**40 221**
Capital	**976 772**	**976 772**
Actionnaires. Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**863 367**	**764 202**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**92 968**	**132 144**
TOTAL DU PASSIF	**55 228 731**	**52 020 984**

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2018	30/06/2017
+ Intérêts et produits assimilés	674 450	645 282
- Intérêts et charges assimilées	260 936	232 401
MARGE D'INTERET	**413 514**	**412 881**
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	349 690	316 783
- Commissions servies	21 565	19 724
Marge sur commissions	**328 124**	**297 060**
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	81 134	36 023
+ Résultat des opérations sur titres de placement	34 872	41 046
+ Résultat des opérations de change	24 384	11 190
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	**140 389**	**88 259**
+ Divers autres produits bancaires	801	735
- Diverses autres charges bancaires	48 173	25 673
PRODUIT NET BANCAIRE	**834 455**	**773 262**
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	20 613	28 717
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	641 245	637 131
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**213 824**	**164 848**
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 27 085	- 8 220
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	5 045	17 236
RESULTAT COURANT	**191 784**	**173 865**
RESULTAT NON COURANT	**- 37 468**	**- 70 645**
- Impôts sur les résultats	61 347	45 781
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**92 968**	**57 439**

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2018	30/06/2017
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**92 968**	**57 439**
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	29 233	28 110
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	20 000	5 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**142 201**	**90 548**
- Bénéfices distribués	26 373	-
± AUTOFINANCEMENT	**115 828**	**90 548**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers de dirhams)

LIBELLE	30/06/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation bancaire perçus	1 216 971	2 405 590
Récupérations sur créances amorties	-	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus	22 200	60 849
Charges d'exploitation bancaire versées	382 516	827 549
Charges d'exploitation non bancaire versées	39 055	77 895
Charges générales d'exploitation versées	612 012	1 235 408
Impôts sur les résultats versés	61 347	109 518
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	**144 241**	**216 070**
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 862 024	- 1 916 377
Créances sur la clientèle	- 714 910	24 909
Titres de transaction et de placement	- 1 194 983	108 668
Autres actifs	- 50 177	- 232 169
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	428 747	- 352 495
Dépôts de la clientèle	2 734 537	2 818 740
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	- 29 451	196 652
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	**311 740**	**647 927**
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	**455 981**	**863 997**
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	997 561
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	39 539	75 775
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	-	-
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**- 39 539**	**- 1 073 336**
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	300 000
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	10 000	20 000
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-	-
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**- 10 000**	**280 000**
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	**406 442**	**70 661**
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**2 513 845**	**2 443 184**
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**2 920 287**	**2 513 845**

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CC

(en milliers de dirhams)

	30/06/2018	
	CREANCES	PROVISIONS
CREANCES PRE-DOUTEUSES	72 482	7 755
CREANCES DOUTEUSES	25 258	9 723
CREANCES COMPROMISES	134 911	89 150
TOTAL	**232 651**	**106 629**

ETAT DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers de dirhams)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 216 971**	**2 405 590**	**1 156 053**

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/2018	31/12/2017
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	**1 145 556**	**1 401**	**-**	**87 910**	**1 234 867**	**953 328**
VALEURS RECUES EN PENSION	**-**	**103 428**	**-**	**-**	**103 428**	**-**
- au jour le jour	-	103 428	-	-	103 428	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**600 000**
- au jour le jour		-	-	-	-	600 000
- à terme		-	-		-	-
PRETS FINANCIERS	**-**	**-**	**-**			
AUTRES CREANCES	**-**	**-**	**28 741 520**	**35 060**	**28 776 580**	**27 730 139**
INTERETS COURUS A RECEVOIR	**-**	**6**	**338 084**	**-**	**338 090**	**83**
CREANCES EN SOUFFRANCE	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	
TOTAL	**1 145 556**	**104 836**	**29 079 604**	**122 970**	**30 452 965**	**29 283 550**

CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur Public	Secteur Privé			30/06/2018	31/12/2017
		Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre Clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	**196 000**	**-**	**-**	**41 898**	**237 898**	**227 167**
- Comptes à vue débiteurs	-	-	-	41 067	41 067	28 617
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	196 000	-	-	831	196 831	198 550
CREDITS A LA CONSOMMATION	**-**	**-**	**-**	**1 115 036**	**1 115 036**	**1 021 409**
CREDITS A L'EQUIPEMENT	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
CREDITS IMMOBILIERS	**-**	**-**	**-**	**2 705 622**	**2 705 622**	**2 423 098**
AUTRES CREDITS	**-**	**274 888**	**-**	**396**	**275 285**	**3 769**
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
INTERETS COURUS A RECEVOIR	**235**	**10**	**-**	**7 431**	**7 676**	**6 855**
CREANCES EN SOUFFRANCE	**-**	**-**	**-**	**99 454**	**99 454**	**43 764**
- Créances pré-douteuses	-	-	-	64 483	64 483	18 154
- Créances douteuses	-	-	-	14 684	14 684	11 778
- Créances compromises	-	-	-	20 288	20 288	13 832
TOTAL	**196 235**	**274 899**	**-**	**3 969 838**	**4 440 971**	**3 726 061**

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(en milliers de dirhams)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2018	Total 31/12/2017
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES	**1 328 753**	**-**	**2 748 797**	**39 770**	**4 117 320**	**4 026 885**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS					-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 328 753			39 770	1 368 522	1 068 107
TITRES DE PROPRIETE			2 748 797		2 748 797	2 958 778
TITRES NON COTES	**200 629**	**9 496 046**	**568 216**	**1 323 968**	**11 588 859**	**10 549 062**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	8 360 017			8 360 017	8 044 901
OBLIGATIONS	200 629	1 136 029	568 216	1 323 968	3 228 842	2 504 161
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TOTAL	**1 529 381**	**9 496 046**	**3 317 014**	**1 363 737**	**15 706 178**	**14 575 947**

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	**2 388 481**	**2 388 481**	**-**	**-**	**-**	**-**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	2 388 481	2 388 481				
TITRES DE PLACEMENT	**10 728 293**	**10 720 990**	**-**	**314 147**	**7 303**	**7 303**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	6 016 923	6 014 457		115 502	2 466	2 466
OBLIGATIONS	2 981 608	2 977 695		121 902	3 913	3 913
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 369 446	1 368 522		76 743	924	924
TITRES DE PROPRIETE	360 316	360 316			-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	**2 605 346**	**2 596 706**	**-**	**-**	**8 640**	**8 640**
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 354 200	2 345 560		-	8 640	8 640
OBLIGATIONS	251 147	251 147		-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TOTAL GENERAL	**15 722 121**	**15 706 178**	**-**	**314 147**	**15 943**	**15 943**

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2018	31/12/2017
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
Débiteurs divers	**1 632 570**	**1 588 778**
- Sommes dues par l'Etat	960 992	997 661
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	-	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	671 578	591 117
Valeurs et emplois divers	**4 551**	**5 606**
- Valeurs et emplois divers	4 551	5 606
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	**18 849**	**18 793**
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	**138 526**	**116 956**
- Produits à recevoir	117 406	111 598
- Charges constatées d'avance	21 119	5 358
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	**168 597**	**149 125**
Créances en souffrance sur opérations diverses	**69 430**	**69 430**
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	**- 69 430**	**- 69 430**
TOTAL	**1 963 093**	**1 879 258**

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers de dirhams)

	Secteur d'activité	Capital en milliers	Taux de participation	Valeur comptable brute	Provisions	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice			PRODUITS INSCRITS AU CPC
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette en Milliers	Résultat net en Milliers	
- Participations dans les entreprises liées				**50 000**	**-**	**50 000**			**-**	
BARID CASH	Transfert d'argent		100%	50 000	-	50 000			-	
ECART DE CONVERSION										
- Autres titres de participation										
- Emplois assimilés				**58**		**58**				
SGFG				58		58				
Total Général				**50 058**	**-**	**50 058**				

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de dirhams)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2018	Total 31/12/2017
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	**-**	**-**	**144 672**	**8 713**	**153 385**	**140 856**
VALEURS DONNEES EN PENSION	**-**	**465 373**	**-**	**-**	**465 373**	**-**
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	465 373	-	-	465 373	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**50 000**
- au jour le jour	-	-	-	-	-	50 000
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
AUTRES DETTES	**-**	**-**	**-**	**7 555**	**7 555**	**6 833**
INTERETS COURUS A PAYER	**-**	**129**	**-**	**-**	**129**	**6**
TOTAL	**-**	**465 502**	**144 672**	**16 268**	**626 441**	**197 695**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de dirhams)

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'excercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**596 182**	**9 963**	**-**	**606 145**	**23 148**	**5 913**	**-**	**29 061**	**577 084**
-Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Immobilisations en recherche et développement	55 488	9 963	-	65 451	18 454	5 870	-	24 325	41 127
-Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	540 694	-	-	540 694	4 694	43	-	4 737	535 957
-Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**568 858**	**29 575**	**-**	**598 434**	**311 464**	**23 320**	**-**	**334 784**	**263 650**
-IMMEUBLE D'EXPLOITATION	**2 664**	**-**	**-**	**2 664**	**1 451**	**133**	**-**	**1 585**	**1 080**
Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	2 664	-	-	2 664	1 451	133	-	1 585	1 080
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	**515 713**	**29 555**	**-**	**545 268**	**310 009**	**23 182**	**-**	**333 190**	**212 078**
Mobilier de bureau d'exploitation	90 770	2 333	-	93 103	68 755	2 272	-	71 027	22 076
Matériel de bureau d'exploitation	36 555	446	-	37 001	24 636	1 200	-	25 836	11 164
Matériel informatique	103 965	7 494	-	111 460	79 227	4 623	-	83 851	27 609
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	16 228	-	-	16 228	12 415	1 443	-	13 859	2 369
Autres matériels d'exploitation	268 195	19 281	-	287 477	124 975	13 643	-	138 618	148 859
-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	**50 452**	**-**	**-**	**50 452**	**-**	**-**	**-**	**-**	**50 452**
-IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	**29**	**20**	**-**	**49**	**4**	**5**	**-**	**9**	**41**
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	29	20	-	49	4	5	-	9	41
TOTAL	**1 165 040**	**39 539**	**-**	**1 204 579**	**334 612**	**29 233**	**-**	**363 845**	**840 734**

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers de dirhams)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2018	Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	609 271	653 511	269 237	18 777 841	20 309 860	18 234 505
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	29 108 368	29 108 368	28 171 019
DEPOTS A TERME	-	531 354	-	127 217	658 570	669 019
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	-	-	351 073	351 073	461 200
INTERETS COURUS A PAYER	-	114	-	183 319	183 433	341 024
TOTAL	**609 271**	**1 184 978**	**269 237**	**48 547 819**	**50 611 305**	**47 876 768**

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2018	31/12/2017
Instruments optionnels vendus	-	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-	-
Dettes sur titres	-	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-	10 000
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
Créditeurs divers	**435 772**	**419 636**
- Sommes dues à l'Etat	99 449	137 740
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 585	1 540
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	26 373	-
- Sommes dues au personnel	23 640	25 538
- Fournisseurs de biens et service	284 724	254 817
- Divers autres Créditeurs	-	-
Comptes d'ajustement de hors bilan	**-**	**-**
Comptes d'écart sur devises et titres	**6 363**	**6 288**
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	**152 802**	**196 259**
Charges à payer et produits constatés d'avance	**250 080**	**201 194**
- Charges à payer	250 080	200 801
- Produits constatés d'avance	-	394
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	**104 839**	**145 929**
TOTAL	**949 855**	**979 306**

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2018	31/12/2017
ACTIF	**176 450**	**134 366**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	88 540	20 023
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	87 910	114 343
Créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement et d'investissement		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF	**-**	**-**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis		
Autres passifs		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN	**-**	**-**
Engagements donnés		
Engagements reçus		

PROVISIONS

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 30/06/2018
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	**184 372**	**93 203**	**85 573**	**-**	**192 001**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	79 545	49 353	22 269	-	106 629
Titres de placement et d'investissement	104 827	43 850	63 304	-	85 373
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**451 207**	**63 934**	**68 979**	**-**	**446 163**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	30 257	20 000	-		50 257
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	420 950	43 934	68 979		395 906
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	**635 579**	**157 138**	**154 552**	**-**	**638 164**

DETTES SUBORDONNEES

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTE	APPARENTES				EXERCICE 2017
			ETS. DE CRED. & ASSIM.	ESES FINANCIERE	ESES NON FINANCIERE	AUTRES APPARENTES	
Dettes subordonnées	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dettes subordonnées à durée déterminée	**600 000**	**600 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**600 000**
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	130 000	130 000	-	-	-	-	130 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	470 000	470 000	-	-	-	-	470 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	**15 032**	**15 032**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 668**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers de dirhams)

Rubriques	30/06/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	**132 945**	**134 941**
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	**-**	**-**
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**132 945**	**134 941**
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	132 945	134 941
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	**-**	**-**
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	**-**	**-**
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
autres titres à livrer	**-**	**-**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	**39 967**	**29 530**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	**-**	**-**
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	**39 967**	**29 530**
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	39 967	29 530
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	**-**	**-**
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
autres titres à recevoir	**-**	**-**

CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dirhams)

Capitaux propres	Encours 31/12/2017	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2018
Réserves et primes liées au capital	**40 222**	**6 606**	**-**	**46 828**
Réserve légale	40 222	6 606		46 828
Autres réserves	-	-		-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	**976 772**	**-**	**-**	**976 772**
Capital appelé	976 772	-	-	976 772
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	**-**	**-**	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**764 201**	**99 165**	**-**	**863 366**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**26 373**	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**132 144**	**- 132 144**	**92 968**	**92 968**
Total	**1 913 339**	**-**	**92 968**	**1 979 934**

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	3 090 837	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	**3 090 837**	**-**	**-**

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 069 591	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	**2 069 591**	**-**	**-**

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers de dirhams)

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	120 857	198 118	24 537	729 115	3 050 617	4 123 244
Titres de créance		50 000	1 505 127	3 761 483	7 470 496	12 787 106
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	**120 857**	**248 118**	**1 529 664**	**4 490 598**	**10 521 113**	**16 910 350**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	465 373	-	-	-	-	465 373
Dettes envers la clientèle	564 245	36 538	57 787	-	-	658 570
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	**1 029 618**	**36 538**	**57 787**	**-**	**-**	**1 123 943**

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

Designation	30/06/2018	30/06/2017
INTERETS PERCUS	**674 450**	**645 282**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	340 908	310 213
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	120 309	102 644
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	213 233	232 425
INTERETS SERVIS	**260 936**	**232 401**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	11 735	11 241
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	249 201	221 160
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
MARGE D'INTERET	**413 514**	**412 881**

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE

(en milliers de dirhams)

Commissions	30/06/2018	30/06/2017
COMMISSIONS RECUES	**349 690**	**316 783**
Commissions sur fonctionnement de comptes	122 336	100 097
Commissions sur moyens de paiement	143 133	140 730
Commissions sur opérations sur titres	207	175
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	546	4
Commissions sur prestations de service sur crédit	2 755	1 968
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	11 596	7 753
Commissions sur autres prestations de service	69 117	66 056
COMMISSIONS VERSEES	**21 565**	**19 723**
Commissions sur moyens de paiement	3 121	3 236
Commissions sur achats et ventes de titres	209	3 247
Commissions sur droits de garde de titres	3 710	3 385
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	3 262	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-
Autres charges s/prestations de services	11 263	9 855

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

(en milliers de dirhams)

Rubriques	30/06/2018	30/06/2017
Gains sur titres de transaction	82 634	41 259
Perte sur titres de transaction	1 500	5 236
Résultat sur titres de transaction	**81 134**	**36 023**
Plus-values de cession sur titres de placement	81 696	133 449
Moins-values de cession sur titres de placement	46 825	92 403
Résultat sur titres de placement	**34 872**	**41 046**
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	**-**	**-**
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	**-**	**-**
Produits sur opérations de change	27 899	18 544
Charges sur opérations de change	3 516	7 354
Résultat sur opérations de change	**24 384**	**11 190**

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2018	30/06/2017
Autres produits bancaires	192 831	193 988
Autres charges bancaires	121 580	150 390
Produits d'exploitation non bancaires	20 613	28 717
Charges d'exploitation non bancaires	-	-

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers de dirhams)

Rubrique	30/06/2018	30/06/2017
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**641 245**	**637 131**
Charges de personnel	**297 211**	**301 692**
Salaires et appointements	216 880	220 901
Primes et Gratifications	42 122	42 553
Autres rémunérations du personnel	2 037	2 763
Charges d'assurances sociales	5 868	5 914
Charges de retraite	21 866	21 591
Charges de formation	6 775	6 590
Autres charges de personnel	1 662	1 380
Impôts et taxes	**26 835**	**28 945**
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-	-
Patente	18 953	18 320
Taxes locales	7 852	10 607
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	1	2
Autres impôts et taxes, droits assimilés	29	16
Charges extérieures	**130 274**	**118 931**
Loyers de crédit-bail	-	-
Loyers de location simple	86 476	77 436
Frais d'entretien et de réparation	24 562	23 113
Rémunération du personnel intérimaire	2 420	2 356
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 164	2 160
Primes d'assurance	1 575	1 710
Frais d'actes et de contentieux	-	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	12 076	12 156
Charges externes	**148 829**	**148 257**
Transport et déplacement	5 519	4 737
Mission et réception	4 877	5 023
Publicité, publication et relations publiques	15 925	17 697
Frais postaux & de télécommunication	12 839	11 655
Frais de recherche et de documentation	1 116	531
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	2 711	2 242
Fournitures de bureau et imprimés	16 887	15 978
Autres charges externes	88 955	90 394
Autres charges d'exploitation	**8 864**	**11 197**
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	7 224	5 525
Pénalités et délits	197	2 606
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	1 443	2 657
Diverses autres charges générales d'exploitation	-	407
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	**29 233**	**28 109**

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	**12 317**	**50 604**	**36 467**	**26 454**
B. TVA à récupérer	**35 603**	**50 624**	**38 273**	**47 954**
. Sur charges	**27 345**	**46 496**	**30 600**	**43 241**
. Sur immobilisations	**8 258**	**4 128**	**7 673**	**4 713**
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	**- 23 286**	**- 20**	**- 1 806**	**- 21 500**

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE AL BARID BANK

(en milliers de dirhams)

Montant du capital :	976 771
Montant du capital social souscrit et non appelé	-
Valeur nominale des titres	100

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
Barid Al Maghrib		9 767 715	9 767 715	100%
Total		9 767 715	9 767 715	100%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers de dirhams)

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Report à nouveau	764 202	Réserve légale	6 607
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	26 373
Résultat net de l'exercice	132 144	Autres affectations	-
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	863 366
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	896 346	TOTAL B	896 346

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	191 784
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	43 613
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	-
. Résultat courant théoriquement imposable	**(=)**	**235 397**
. Impôt théorique sur résultat courant	**(-)**	**87 097**
. Résultat courant après impôts	**(=)**	**148 300**

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dirhams)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**2 594 967**	**2 516 008**	**2 147 767**
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	834 455	1 578 041	773 262
2- Résultat avant impôts	154 315	241 662	103 220
3- Impôts sur les résultats	61 347	109 518	45 781
4- Bénéfices distribués	26 373	-	-
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	9,52	13,53	5,88
Bénéfice distribué par action ou part sociale	2,70	-	-
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	297 211	614 117	301 692
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 836	3 938	3 956

EFFECTIFS

(en nombre)

	30/06/2018	31/12/2017
Effectifs rémunérés	**3 836**	**3 938**
Effectifs utilisés	3 836	3 938
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	2 229	2 243
Employés (équivalent plein temps)	1 607	1 695
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

(en milliers de dirhams)

I. DATATION

* Date de clôture de l'exercice : 30/06/2018

* Date d'établissement des états de synthèse : Septembre 2018

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	.Défavorables

NEANT

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
Titres dont l'établissement est dépositaire	6 657	6 800	3 172 812	2 379 015
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-		-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	-		-	-
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-		-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-		-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-		-	-

COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

Catégories de comptes	30/06/2018
Comptes courants	29 129
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	242
Autres comptes chèques	2 737 729
Comptes d'affacturage	-
Comptes d'épargne	4 374 944
Comptes à terme	803
Bons de caisse	90
Autres comptes de dépôts (*)	1 084 107

(*) "Autres Comptes de Dépôts" intègre principalement les comptes de la CSP "Porteurs Cartes Prépayées"

ETATS A NEANT

Code état	Appellation
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B9 BIS	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
B12	TITRES DE CREANCES EMIS
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
B20	OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
B26	PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

(en milliers de dirhams)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie données	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
7	2 605 847	-	2 605 847	-	-	2 138 259

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PARPOLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(en milliers de dirhams)

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESUTAT AVANT IMPOT
1- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
- Activité bancaire	834 455	213 824	154 315
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	**834 455**	**213 824**	**154 315**
2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
- MAROC	834 455	213 824	154 315
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	**834 455**	**213 824**	**154 315**

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc

Coopers Audit

Coopers Audit Maroc S.A
83, Avenue Hassan II - 20100
Casablanca
Maroc

AL BARID BANK S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2018

En exécution de la mission prévue aux articles 73 et 100 du Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Al Barid Bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2 594 967, dont un bénéfice net de KMAD 92 968, relève de la responsabilité des organes de gestion de la Banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque au 30 juin 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Sakina BENSOUDA KORACHI
Associée

Coopers Audit Maroc S.A

Abdelaziz ALMECHATT
Associé